



académie
Aix-Marseille



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Division de l'Encadrement et des Personnels
Administratifs et Techniques

DIEPAT/18-794-1103 du 5/11/2018

ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DE REFORME DEPARTEMENTALE DES AAE

Référence : article 12 du décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif aux commissions de réforme départementale

Destinataires : Mesdames, Messieurs les personnels de direction, Mesdames, Messieurs les inspecteurs de l'Education Nationale

Dossier suivi par : Mme RICARD - secrétariat de division - Tel : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les arrêtés rectoraux qui actualisent :

- la composition de la commission de réforme départementale concernant le corps des :
attachées d'administration de l'Etat

portant désignation des représentants des personnels.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Mialy VIALLET, Directrice des Relations et des Ressources Humaines



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie
Aix-Marseille

RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

VU l'article 12 du décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif [...] à l'organisation des commissions de réforme départementales

VU l'arrêté portant composition de la commission de réforme départementale des attachés d'administration de l'Etat en date du 16 janvier 2015 paru au bulletin académique n° 658 du 26 janvier 2015

VU la proposition du secrétariat académique de AI-UNSA en date du 08 octobre 2018

VU la proposition du secrétariat académique de SNASU-FSU en date du 12 octobre 2018.

CONSIDÉRANT la fin de fonction de Monsieur Jean-Luc VIVIEN au 31 août 2018

CONSIDÉRANT la fin de fonction de Madame Marie-Laurence NOUARI au 06 décembre 2017.

Rectorat

A R R E T E

Division de
l'Encadrement
et des Personnels
Administratifs et
Techniques

ARTICLE PREMIER - Sont désignés en qualité de représentants des personnels aux commissions de réforme départementales **des attachés d'administration de l'Etat**

Pour les départements des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence :

- Madame Laurence LEDOUX
Lycée Pierre Gilles de Gennes - Digne (04)
- Madame Catherine CHARBIT
Ecole Internationale PACA - Manosque (04)

Pour le département des Bouches-du-Rhône :

- Madame Michèle RIERA
Aix-Marseille Université - Marseille (13)
- Madame Nadine ROUVIERE
Lycée des métiers La Calade Vinci - Marseille (13)

Pour le département de Vaucluse :

- Madame Agnès HOSTIN
Collège Victor Schoelcher - Sainte-Cécile-les-Vignes (84)
-

ARTICLE 2 - Les directeurs des services départementaux des Hautes Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône, et du Vaucluse, et le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 15 octobre 2018

Pour le recteur et par délégation,
la directrice des relations
et des ressources humaines

Mialy VIALLET